

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 AVRIL 2025
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-02-35 - ENVIRONNEMENT (8.8) – EAU POTABLE : ADOPTION DU PLAN DE GESTION DE LA SECURITE SANITAIRE DES EAUX (P.G.S.S.E.)

DATE DE CONVOCATION : 27 MARS 2025

DATE DE PUBLICATION : 07 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry (à compter de la 2025-02-18), CLAUDON Jean-Louis , HENRION Martine , PICARD Denis , PIERSON Marianne , LELIEVRE Jean Luc , POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean-Luc , PAYEUR Emmanuel , VARIS Pierre , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (<u>sauf pour la 2025-02-02</u>) (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de FONTAINE André), MONALDESCHI Philippe , TOUSSAINT André (ayant la procuration de GASPARD Isabel), SITTLER David , VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël , LALANCE Corinne , CARON Jean-François , MARIN Karine , TAILLY Jérôme , JOUBERT Roger (ayant la procuration de FELTEN Daniel), MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DOHR Hervé , HENNEBERT Philippe , COLIN Xavier , ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration DE SANTIS Fabrice), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), HEYOB Olivier (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), ASSFELD LAMAZE Christine , CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), EZAROIL Fatima , MARTIN-TRIFFANDIER Emilien , MOREAU Jean-Louis , LALVEVE Lucette , BRETENOUX Patrick , GUEGUEN Marie , SIMONIN Hervé , FAVRET Régis , COUTEAU Jean-Pierre .
<u>Etaient excusés :</u>	FONTAINE André , FONTANA André , BONNIN Pierre , SEGALT Jean-François , RADER Audrey-Helen , GASPARD Isabel , ROSSO Michel , SAUVAGE Catherine , MANSUY Thierry , DEPAILLAT Bernard , MANSION François , DURANTAY Corine , MATTE Jean-François , MOUROLIN Patrick , CHENOT Tony , HARMAND Alde , DICANDIA Chantal , DE SANTIS Fabrice , BONJEAN Myriam , CAULE Emeline , FELTEN Daniel , GUYOT Gilles .
<u>Avis de procuration :</u>	10 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Hervé SIMONIN
<u>Nombre de présents :</u>	51 présents pour la 2025-02-01. 50 présents pour la 2025-02-02. 51 présents de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 52 présents de la 2025-02-18 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	61 votants pour la 2025-02-01. 59 votants pour la 2025-02-02. 61 votants de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 62 votants de la 2025-02-18 à la fin.

Introduits dans une directive européenne de 2015, les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (P.G.S.S.E.) deviennent obligatoires dans la nouvelle directive européenne 2020/2184 dite « Eau potable » du 16 décembre 2020.

Les PGSSE ont pour objectif d'identifier les dangers et d'évaluer les risques sanitaires réels ou potentiels, c'est à dire identifier les points critiques susceptibles d'affecter un système d'alimentation en eau potable (captage – traitement – stockage - distribution) dans le but de les prévenir et définir les mesures de contrôle nécessaires pour réduire voire éliminer ces risques.

Ils doivent être mis en œuvre par les Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) :

- Au plus tard le 12/07/2027 pour les captages d'eau
- Au plus tard le 12/01/2029 pour les systèmes d'approvisionnement et les réseaux privés

Cette étude, entreprise depuis 2022, arrive au terme du premier cycle de l'analyse des risques sur le périmètre des communes de la prestation de service de gestion des réseaux attribuée en 2020 à SAUR. Elle porte donc sur les ouvrages et réseaux des communes suivantes : Toul / Dommartin-lès-Toul / Chaudeney-sur-Moselle / Gondreville / Pagny-derrière-Barine / Ecrouves / Bruley / Lucey / Aingeray / Bois-de-Haye.

Elle a permis, sur ce périmètre :

- D'identifier les dangers, les événements dangereux et d'évaluer les risques,
- De déterminer et valider des mesures de maîtrise des risques,
- De classer les risques par priorité,
- D'élaborer, de mettre en œuvre et de maintenir un plan d'amélioration / de mise à niveau,
- De prévoir ces actions dans le cadre du plan d'investissement pluriannuel.

Il s'agit désormais de valider ce PGSSE sur ce périmètre de la régie. Une fiche résumé associée au PGSSE sera également transmise aux abonnés concernés conformément à la réglementation.

L'élaboration du PGSSE sur le reste du périmètre se poursuit et devrait pouvoir aboutir en 2026. Pour cela, un accompagnement des services par un prestataire est également envisagé. Les communes concernées par cette seconde partie d'étude sont les suivantes : Andilly / Avrainville / Bouvron / Fontenoy-sur-Moselle / Foug / Francheville / Jaillon / Lagney / Laneuveville-derrière-Foug / Lay-Saint-Rémy / Manoncourt-en-Woëvre / Ménil-la-Tour / Royaumeix / Sanzey / Tremblecourt / Trondes / Villey-le-Sec / Villey-Saint-Etienne.

Le élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **D'adopter la première partie du PGSSE (périmètre du contrat prestation service confié à SAUR de 2020-2024),**
- **De transmettre aux abonnés concernés du service la fiche résumée destinée à informer la population sur le travail réalisé.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

